



« L'affaire » de litige foncier au village de Belinta-Amborovy repose sur des intérêts touristico-financiers et l'entière faute repose sur ce régime Hvm/Rajaonarimampianina qui fait tout sauf, développer le pays et rendre leur fierté aux Malgaches. Un énième exemple d'Etat de non-droit en utilisant les forces armées déjà dénoncé par Amnesty International dans son rapport 2015/2016 ([ICI](#)).



Tout ce bordel à propos de terres et de terrains a été déclenché lors du discours présidentiel du 8 janvier 2015 à Iavoloha. Le président Hery Rajaonarimampianina n'a pas mesuré les impacts très nocifs dus à des propos lancés à la légère.

« - Manomboka ny volana JANOARY 2016 hatramin'ny faran'ny volana JONA 2016 dia tsy handoavam-bola ny fanatanterahana ny famindrana ny tany lova amin'ny Mpandova.

Ny voakasik'izany dia ireo vola aloha amin'ny tombam-pananan'ny maty sy ireo sarany aloa amin'ny famindrana.

- Ireo tany midadasika maro be izay efa vita titra tamin'olon-tsotra fahiny kanefa nilaozan'ny tompony ary tsy nokarakarainy intsony ka nampiasain'olon-kafa maro nandritry ny fotoana naharitra dia haverina ho fananam-panjakana ary homena ireo olona voaporofa fa nampiasa sy nanamainty molaly azy.

Tsy maintsy ao anatin'ny fampiharana ny lalàna velona anefa no anatanterahana izany ».

TRADUCTION

A partir du mois de janvier et jusqu'à la fin du mois de juin 2016, les démarches concernant les droits d'héritage foncier seront gratuites. Cela concerne les droits de succession. Toutes les terres et les terrains titrés et bornés par des particuliers depuis très longtemps mais qui ne se s'en ont plus occupés mais qui ont été valorisés par d'autres personnes durant un temps assez long, deviendront des terrains domaniaux (Ndr! : reviendront à l'état malgache en somme). Ils seront donnés aux personnes qui peuvent prouver qu'elles s'en sont occupés et les ont valorisés. Mais cela devra s'effectuer dans le respect des lois en vigueur.

En deux temps, trois mouvements après ces déclarations voilà que les problèmes fonciers surgissent dans tout Madagascar. Et voici le cas de Belinta-Amborovy à Mahajanga.



Des "géomètres" selon foncier-developpement...

Le 15 février 2016, un huissier accompagné de forces de l'ordre armées débarquent à Belinta pour expulser de leur maison plus de 300 personnes. Il est muni d'une décision de justice « en

bonne et due forme »

qui implique donc que ces gens-là sont des occupants illicites. Ils sont alors jetés dehors *manu militari*

. Mais ils refusent de quitter l'endroit sous l'impulsion du député Nina (Rahantanirina Lalao) qui leur demande d'attendre les autorités compétentes. S'ils ne viennent pas, alors une grande marche se fera vers la ville. Ces autorités arrivent quelques jours plus tard avec... des vivres et des tentes.



NOUS NE QUITTERONS PAS **NOS** TERRES

Mais pour ces gens expulsés qui sont là depuis trois générations, au moins, ce n'est pas la solution à leur problème. Ils veulent réintégrer leur habitation respective. Du coup, les « *propriétaires* »

-des Chinois surgis de nulle part, paraît-il-

leur proposent de leur redistribuer une partie du terrain à raison de 100m² par famille. Jusqu'au moment où je rédige ce dossier, le bras-de-fer se poursuit et c'est le *statu quo*

. Mais que se cache-t-il réellement derrière cette énième expulsion à Madagascar, à l'aide de forces armées.

De petits imbéciles du site www.foncier-developpement.fr n'ont rien trouvé d'autres à écrire que : « *Pendant que la commission de réglementation, dirigée par le chef de district de Mahajanga, Delphin Ratsimbazafy, est en train de résoudre le litige foncier opposant la société immobilière Cotona Polo aux habitants de Tanambao Sotema, voilà que les occupants de Belinta Amborovy se révoltent contre des géomètres, lesquels ne font que leur travail...* ».

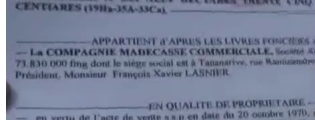
Quels géomètres? C'est plus profond que ça, messieurs les spécialistes de la désinformation.

STÉ MADÉCASSE DE CHAPELIERIE ET AUTRES INDUSTRIES (MADCAP)
SA — 1957 — 5.500.000 Fr CPA.
Siège social : Isotry-Tananarive BP 451 - [...] Direction : Cie Marseillaise de Madagascar (Moreno BROG)[cf. Robequain]

CIE MADÉCASSE COMMERCIALE
SARL — 42 millions fr. CFA.
Siège social : Tananarive-Antanimena -18, r [...] zanabololona - Fouritures T.P.
Gérant : François-Xavier LASNIER (F/a) .
Filiale : Modern-Pressing.

CIE MADÉCASSE D'ENTREPRISES
SARL — 35.300.000 fr. CFA.
Siège social : Tananarive BP 22 3, rue Jos nana - Gérance d'immeubles.
Gérant : François-Xavier LASNIER.

En 1957, il crée la société Madecasse



En 1957, il crée la société Madecasse

Avis de décès

François-Xavier Lasnier

samedi 12 avril 2008

- Madame Geneviève LASNIER**
- Madame Virginie LASNIER - MONTAUDON**
- Monsieur Elliott MONTAUDON**

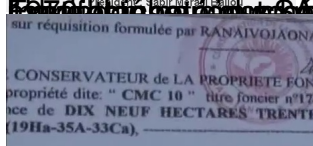
Ont le regret de vous annoncer le décès de leur Mari, Père et Grand Père :

FRANÇOIS - XAVIER LASNIER
Chevalier de l'Ordre du Mérite de Madagascar
Officier de l'Ordre National

Survenu à Paris le 10 Avril 2008

18, Rue Rainizanabololona Antaninarenina
Antananarivo 101

Le décès de Monsieur François-Xavier Lasnier est intervenu le 10 Avril 2008, à Paris, à l'âge de 50 ans.



En 1957, il crée la société Madecasse



En 1957, il crée la société Madecasse

Belinta-Amborovy. Enième exemple de l'Etat de non-droit

Samedi, 27 Février 2016 13:43 - Mis à jour Mercredi, 02 Mars 2016 17:51



C'est le début des vacances d'avril et en ce week-end pascal, nous avons assisté à la répétition de l'événement maritime de l'année à Majunga: la **regatta d'Amborovy** sur la **plage de Belinta**. Cette course de bateaux à voile porte très bien son nom: «**Majunga fait son tour du monde**».

Le concept: **une pirogue—un pays**. En regardant les voiles des boutes, nous avons voyagé à travers le monde: Argentine, Cameroun, Québec, Inde, nous sommes même



Des soldats de l'armée nationale à Amborovy le 27 Février 2016, mis à jour le 02 Mars 2016 (LSI) en conformité avec